Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 029-200062974-20260202-260202152-DE

MILIZAC GUIPRONVEL

Séance du 2 FEVRIER 2026

Date de convocation : 22 janvier 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29 présents ou représentés : 27

Etaient présents :

Bernard QUILLEVERE, Maire, Sylviane LAI, Maire déléguée de Milizac, Laurent ABASQ, Maire délégué de Guipronvel, Marie-Jeanne MARC, Bernard BRIANT, Jean-Pierre LANDURE, Véronique PROVOST, Gaëlle AUFFRET, Adjoints au Maire, Stéphane BEGOC, Yohann CARADEC, Hubert DENIEL, Nathalie DERRIEN, Gwenn DESPLANCHE, Michel LABBE, Elisabeth LE BERRE, Nathalie LE CALVE, Anthony MINOC, Jean-Christophe PICART, Peggy ROZYNEK, Danielle SANJOSE, Erwan GAGNON, Céline LAMOUR, Céline KEREBEL, Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et Pouvoirs :

Olivier CAVEAU, pouvoir à Jean-Christophe PICART
Agnès KERBRAT, pouvoir à Céline LAMOUR
Eric PALLIER, pouvoir à Peggy ROZYNEK
Florance PHILIP, pouvoir à Sylviane LAI
François KERNEIS
Nathalie PERROT

Secrétaire de séance : Michel LABBE

26.02.02.15 AFFAIRE DIVERSE N°2 - FONCIER – BUDGET GENERAL – CEINTURE VERTE



Lors de la séance du 26 février 2024, le conseil municipal avait approuvé l'acquisition du chemin rural qui longe le terrain de la MAS en remontant vers le Nord. C'est en effet une opportunité de compléter la ceinture verte.

M. le Maire avait reçu délégation pour signer tout document relatif aux acquisitions foncières des parcelles 149AD25 et 149WB47 ainsi qu'une partie des parcelles 149WB68 et 149WB69 dans les conditions suivantes :

Parcelle	Contenance	Propriétaires	Prix net vendeur	Budget
149AD25	1457 m²	Indivision RAGUENES-ROUDAUT	5 €/m²	Général – opé. « Ceinture verte »
149WB47	2325 m²	Indivision RAGUENES-ROUDAUT	5 €/m²	Général – opé. « Ceinture verte »
149WB68	Environ 300m²	Indivision RAGUENES-ROUDAUT	5 €/m²	Général – opé. « Ceinture verte »
149 WB69	Environ 800m²	M. GOACHET André	5 €/m²	Général – opé. « Ceinture verte »

1 route de Milizac
Guipronvel 29290 Milizac-Guipronvel
T 02 98 07 90 31 F 02 98 07 97 29 M mairie@milizac-guipronvel.bzh

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 029-200062974-20260202-260202152-DE

Soit un total d'environ 4 882 m² à 5€/m² pour un prix global d'environ 24 410 €.

Le 29 janvier, l'étude notariale QUIDNOVI de Bourg-Blanc a pu nous apporter les précisions suivantes :

Parcelle	Contenance	Propriétaires	Prix net vendeur	Budget
(ex 149 AD 25) : 149 AD 375 (ex 149 WB 47) : 149 WB 176 – 149 WB 177 – 149 WB 178 (ex 149 WB 68) : 149 WB 181	42 a 98 ca	Consorts RAGUENES	5 €/m²	Général – opé. « Ceinture verte »
(ex WB 43) : 149 WB 174 – 149 WB 175	02 a 00 ca	Monsieur René ROUDAUT	5 €/m²	Général – opé. « Ceinture verte »
(ex WB 69) : 149 WB 186 – 149 WB 188	03 a 91 ca	Monsieur André GOACHET	5 €/m²	Général – opé. « Ceinture verte »

Soit un total de 4 889 m² à 5€/m² pour un prix global de 24 445 € (reste à réaliser sur l'opération « ceinture verte » au 31/12/25 : 39 000 €). Rappelons que l'acquisition amiable d'un bien d'une valeur inférieure à 180 000 €, hors droits et taxes, n'est pas soumise à un avis préalable obligatoire des Domaines.

Maintenant que la désignation et les contenances précises des parcelles sont connues, il vous sera proposé de confirmer la délégation accordée au maire pour signer tout document relatif à cette acquisition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter les dispositions décrites ci-dessus à la majorité.

MILIZAC-GUIPRONVEL, le 2 février 2026

LE MAIRE

Bernard QUILLEVERE